



Énergie, Mines et Ressources
Direction de la gestion des forêts

SOMMAIRE DE RÉCOLTE TRIMESTRIELLE

Entreprise :	Licence ou permis d'exploitation des ressources forestières n° :	Permis n° :
Nom de la personne ressource :		Téléphone :

Les sommaires de récolte trimestrielle doivent être déposés au plus tard le dernier jour du mois qui suit le trimestre. Par exemple, le trimestre 1 se terminant le 30 juin, le rapport de la récolte effectuée durant cette période doit être présenté au plus tard le 31 juillet.

Cocher la case correspondant au trimestre approprié :

TRIMESTRE 1	<input type="checkbox"/>	TRIMESTRE 2	<input type="checkbox"/>	TRIMESTRE 3	<input type="checkbox"/>	TRIMESTRE 4	<input type="checkbox"/>
Avril - mai - juin		Juillet - août - sept.		Oct. - nov. - déc.		Janv. - févr. - mars	
DÛ LE : 31 juillet		DÛ LE : 31 octobre		DÛ LE : 31 janvier		DÛ LE : 30 avril	

PREMIER MOIS			
Mois de la récolte	Année	Produit 1	Volume (m ³)
		Produit 2	Volume (m ³)

DEUXIÈME MOIS			
Mois de la récolte	Année	Produit 1	Volume (m ³)
		Produit 2	Volume (m ³)

TROISIÈME MOIS			
Mois de la récolte	Année	Produit 1	Volume (m ³)
		Produit 2	Volume (m ³)

Utiliser la méthode de calcul suivante pour convertir les cordes en mètres cubes (m³) : cordes x 2,265 = _____ m³

Je, soussigné _____, atteste que les renseignements fournis dans ce sommaire de récolte trimestrielle sont vrais, complets et exacts.
Signature : _____ Date : _____

RÉSERVÉ AU MINISTÈRE
Inscrit par le district/transmis à la DGF : _____ Date : _____